



Charte Développement Durable d'Egis

Groupe de conseil, d'ingénierie et d'exploitation dans les domaines des transports, de la ville, du bâtiment, de l'industrie, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie, Egis accompagne ses clients, tant en France qu'à l'international, de l'amont des projets jusqu'à l'aval des réalisations. Dans certains cas, Egis peut également participer à l'investissement de projets dans lesquels il intervient.

Ce positionnement unique nous permet de valoriser l'expérience acquise à tous les stades de vie des ouvrages et d'avoir une compréhension globale des défis en termes de maîtrise environnementale, d'efficacité économique et d'équilibres sociaux.

Face au dérèglement climatique, à la dégradation de la biodiversité, à la déplétion des ressources non renouvelables, aux enjeux mondiaux de solidarité territoriale et de cohésion sociale, Egis souhaite préciser sa contribution à une économie plus durable au travers d'une charte.

Cette charte s'appuie sur des textes internationaux de référence : la déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT, les principes directeurs de l'OCDE, les dix principes du Pacte Mondial de l'ONU ainsi que sur les engagements volontaires signés par SYNTEC Ingénierie avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Adoptée en Comité Exécutif, elle a été co-construite avec l'ensemble des responsables développement durable du groupe et enrichie des avis formulés par le Comité d'Orientation Développement Durable d'Egis constitué d'un panel de nos parties prenantes externes.

En écho aux trois valeurs fondamentales d'Egis (entreprise responsable, humaine et créative), nos engagements s'articulent autour de trois leviers d'actions :

- > Anticiper et prévenir
- > Accompagner et construire
- > Associer et impliquer

Ces engagements sont déclinés au sein d'Egis via une feuille de route pluriannuelle.

Ils s'inscrivent dans une démarche de progrès continu et sont appelés à s'enrichir grâce à un dialogue soutenu avec nos parties prenantes.

ANTICIPER ET PRÉVENIR

- > **Mener une réflexion prospective continue sur les enjeux du développement durable** et leurs impacts sur nos métiers pour mieux **cibler nos efforts d'innovation** et **les intégrer** au sein de notre portefeuille d'offres et de solutions.
- > **promouvoir une gouvernance responsable sur l'ensemble de nos domaines d'activité France et international** tant dans le cadre de nos pratiques internes qu'au sein de nos projets notamment en matière de transparence, d'anticipation des risques, d'éthique commerciale et de relations avec nos partenaires et fournisseurs.
- > **conforter notre politique sociale et environnementale** en poursuivant les actions engagées en matière de diversité, de parité, d'attention aux populations vulnérables spécifiques, de développement de l'emploi local, de plan de réduction des impacts directs de l'activité et d'achats responsables.

- > **veiller à la sécurité et à la santé** de nos collaborateurs et sous-traitants en France et à l'étranger et favoriser de **bonnes conditions de travail**.

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE

- > **eclairer et accompagner les prises de décision** des donneurs d'ordre au regard des enjeux du développement durable à l'aide d'outils d'**analyse multicritères**, et veiller à la **traduction opérationnelle** de ces décisions dans les consultations, les études, les travaux et l'exploitation des équipements.
- > **Mobiliser** en lien avec nos clients, partenaires et sous-traitants, toutes nos capacités d'ingénieur et d'exploitant **pour maîtriser au mieux l'impact environnemental et sociétal** des ouvrages et installations que nous sommes amenés à concevoir, superviser et exploiter, en veillant tout particulièrement à la préservation des ressources naturelles (eau, matières premières...), à la biodiversité et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- > **optimiser les performances durables** des projets sur leur cycle de vie, et notamment l'exploitation dans la durée des équipements et des ouvrages.
- > **enrichir les compétences des collaborateurs** tout au long de leurs parcours professionnels et les **sensibiliser** aux enjeux du développement durable, en s'appuyant notamment sur nos relais internes et notre université d'entreprise « Egis Campus ».

ASSOCIER ET IMPLIQUER

- > **Développer le dialogue avec les parties prenantes associées à nos activités**, entre autres par le biais de notre Comité d'Orientation Développement Durable constitué de personnalités externes indépendantes et **contribuer, dans le cadre de nos missions, à nourrir les réflexions nationales et internationales** sur les grands enjeux sociétaux et environnementaux des territoires.
- > **encourager la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés** afin d'améliorer l'**acceptabilité** et l'**appropriation territoriale** des projets où le groupe est impliqué.
- > **promouvoir la prise en compte des enjeux sociétaux** tout autant que les aspects techniques et environnementaux dans la conduite de nos missions.
- > **rendre compte de la performance du groupe** en matière de responsabilité économique, sociale et environnementale et poursuivre les efforts de sensibilisation des collaborateurs dans l'atteinte de performances durables.



Le 27 septembre 2012

Nicolas Jachiet
Président-directeur général d'Egis

www.egis-group.com

Egis
15, avenue du Centre - CS 20538 Guyancourt
78286 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex - France
Contact : developpement-durable.egis@egis.fr

Suivez Egis sur : 